



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques



LIAISON NATIONALE EQUIPEMENT

A Saint Denis 28 juin 2017

Objet: Mise en danger de mort du personnel SNCF et de l'ETS ETF

Madame la Directrice de l'Etablissement ITIF

Les membres de la commission fonctionnelle Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de l'Infra V de la fédération SUD Rail ont été alertés par les membres SUD-Rail du CHSCT de l'ITIF le 28 juin 2017 sur un risque de danger de mort du personnel SNCF, de l'entreprise ETF et de la mise en dangers des habitations sur le site du poste F de Noisy le Sec. Ils nous ont fait remonter des faits inquiétants, suite à une petite enquête rapide, ou dans celle-ci ils ont découvert avec effroi à la lecture d'un Relevé de consultation Immédiate, soit:

Lors de la découverte des obus ; si ces faits sont vrais, l'entreprise a fait part d'un amateurisme flagrant, puisque dans le rapport « d'après l'entreprise ETF la découverte date de plusieurs jours. Et avec inconscience ils ont déplacé les obus"!

Pour les membres de la commission CFHSCT SUD-Rail et les membres CHSCT de l'ITIF l'entreprise a fait une faute grave puisqu'elle n'a pas pris de mesures pour sécuriser le site du poste F à Noisy le Sec et appeler immédiatement le service de déminage.

Concernant le rapport fait par la direction il n'est pas acceptable en l'état, il contient des éléments dans l'analyse des risques qui ne reflète pas la réalité, puisqu'elle écrit :

"Les fouilles ne concernent que des artères de câbles existantes au départ du poste F ou des postes alentours. Ces artères de câbles sont donc postérieures au bombardement de la seconde guerre. C'est pourquoi, selon l'analyse, il n'était pas nécessaire de faire un accompagnement d'ETF par une entreprise pyrotechnique (pas de bombe au-dessus des câbles."

Cette phrase donne l'impression que la direction veut se couvrir!

explication: Les artères câbles qu'elles soient postérieures au bombardement de la seconde guerre n'empêche pas l'accident mortel, preuve en est, puisque l'entreprise enlève l'artère câble, mais elle doit aussi nettoyer le sol et pour cela elle doit enlever plus de terre, et c'est à ce moment que le personnel tombe sur les obus.

Madame la Directrice nous vous demandons l'arrêt immédiat des travaux sur le poste F, qu'une expertise du site soit faite par des vrais spécialistes (déminage) afin qu'il soit établi un vrai plan de prévention. Enfin, si vous ne connaissez pas l'histoire sur le triage de Noisy le Sec, il faut savoir qu'il a subi un bombardement intensif par l'aviation Américaine pendant plusieurs jours en 1944, c'est donc un site très sensible.

Attention si rien n'est fait rapidement en cas d'accident la direction sera responsable!

En attendant une réponse de votre part Madame la directrice recevez nos salutations respectueuses

Pour SUD-Rail

Les membres de la CFHSCT MT

Copie à DR Réseau IDF /Président du CE Réseau IDF/aux membres du CNHSCT SUD-Rail